

BJ-Cotonú: Proyecto destinado a reforzar el sistema de suministro de agua potable de Cotonú y de sus zonas circundantes Fase II (BEI)

2012/S 97-160448

Avis d'appel d'offres

Projet de renforcement du système d'Alimentation en Eau Potable de Cotonou et ses agglomérations Phase II

Article 1 Le maître d'ouvrage

La SONEB (Société Nationale des Eaux du Bénin) 01 BP 216 Cotonou République du BENIN agissant pour le compte et au nom du Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables (MERPMEDER), lance un appel d'offres international pour la fourniture du matériel et l'exécution des travaux de génie civil et de pose des équipements, hydraulique, électromécanique et électrique des stations de Traitement/Pompage dans le cadre du projet de renforcement du système d'Alimentation en Eau Potable de Cotonou et ses agglomérations Phase II.

L'Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN (SONEB)

01 BP 216 COTONOU - (République du Bénin)

Article 2 Objet de la soumission

L'objet de la soumission est essentiellement la fourniture du matériel et l'exécution des travaux de génie civil et de pose des équipements, hydraulique, électromécanique et électrique des stations de Traitement/Pompage de Godomey et Vèdoko dans le cadre du projet de renforcement du système d'Alimentation en Eau Potable de Cotonou et ses agglomérations Phase II.

Article 3 Source de financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont à exécuter dans le cadre de la phase 2 du projet de renforcement et d'extension du système d'AEP de la ville de Cotonou et ses environs au Bénin et sont financés par la BEI, l'Union Européenne, la KfW et le Royaume des Pays Bas.

Article 4 Participation et retrait dossier

La participation à l'appel d'offres est ouverte aux soumissionnaires nationaux et internationaux et qui ne sont pas frappées par les dispositions de l'article 68 et 149 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en République au Bénin, à égalité de chances, à toutes personnes physiques et morales qui fournissent les garanties nécessaires à la réalisation du projet. Les candidats peuvent soumissionner en entreprise simple ou en groupement d'entreprises. Les Candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature.

Il est exigé des soumissionnaires d'effectuer une visite des lieux qu'ils devront connaître parfaitement.

L'origine des fournitures et des équipements, est restreinte aux pays ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique et UE (Union Européenne).

Les Dossiers établis en langue française pourront être obtenus à l'adresse suivante:

Société Nationale des Eaux du Bénin

Cellule de Passation des Marchés Publics Bureau 220

92, avenue du Pape Jean Paul II

01 BP 216 Cotonou

République du BENIN

Tel: +229 21312272 Fax: +229 21311108

Contre paiement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) francs CFA au compte SONEB N°133970139519 FINANCIAL BANK sise à Cotonou.

Les frais d'envoi des dossiers par courrier rapide sont à la charge du soumissionnaire.

Article 5 Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution est fixé à quinze (15) mois maximum y compris la période de mobilisation et la saison des pluies.

Article 6 Langue d'établissement, Présentation et remise des offres

Les offres devront être établies en langue française et en quatre (04) exemplaires, un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles. Elles seront présentées selon les modalités indiquées dans le RPAO.

Article 7 Date et lieu du dépôt des offres

Les offres devront être déposées à:

Société Nationale des Eaux du Bénin, Cellule de Passation des Marchés Publics, 01BP 216, Cotonou, 92, avenue du Pape Jean Paul II, République du BENIN. Tel: +229 21312272, Fax: +229 21311108.

Au plus tard le 09 juillet 2012 à 09 heures (heure locale)

Article 8 Délai de validité des offres

Les offres doivent être valides pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Une offre de validité inférieure à cette période sera écartée.

Article 9 Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, le 09 juillet 2012 à partir de 09 heures 30 minutes précises (heure locale) à la salle de conférence de la Direction Générale de la SONEB à Cotonou en présence de soumissionnaires ou de leur représentant qui désirent y prendre part.

Article 10 Cautionnement de la soumission

Le montant de la caution de soumission doit être compris entre 1% et 3% du montant de l'offre.

Article 11 Attribution

L'attribution du marché sera prononcée par l'Administration sur la base des recommandations issues des travaux de dépouillement après avis favorable de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics et avis de non objection du bailleur de fonds.